

Assurances Voyages

AUCUNE ASSURANCE ou ASSISTANCE N'EST INCLUSE DANS NOS VOYAGES

Partez bien assuré, voyagez en toute sérénité !

Pour vous proposer les assurances voyage les plus complètes et compétitives du marché, nous nous sommes associés à deux experts : ASSURINCO et MUTUAIDE.

Nous avons élaboré l'une des assurances les plus complètes et les plus compétitives du marché. **Que vous voyagiez seul, en couple ou en famille, vous bénéficiez de garanties adaptées à chaque étape de votre voyage.** Conscient aujourd'hui qu'être bien assuré est un gage de voyage réussi, cette assurance est faite pour vous.

Nous vous proposons désormais une **assurance spéciale épidémie** pour vous permettre de **réserver vos prochaines vacances en toute tranquillité**. Retrouvez [ici](#) toutes les réponses à vos questions.

Consultez les contrats ci-dessous.

Vous avez réservé votre voyage



Avec Assurinco, partez bien assuré, voyagez en toute sérénité !
5 formules sur mesure proposées



Assurinco

Séjours, Circuits, Vols secs

FORMULE 1 : ASSURANCE MULTIRISQUE CLASSIQUE

	Par personne	Par famille/tribu*	Par bébé
FRANCE	34€	108€	32€
MOYEN COURRIER	59€	179€	32€
LONG COURRIER	99€	313€	32€

Annulation

- Maladie, accident, décès
 - Annulation pour tout autre motif garanti (sauf COVID)
 - Annulation toutes causes (Sauf COVID)
 - Frais de modification ou de report
- Plafonds aux frais réels (à l'exclusion des pourboires, des taxes aéroport non remboursées par la compagnie, des visas, ainsi que de la prime d'assurance).

Bagages

- Perte, vol ou détérioration des bagages. Plafond du remboursement jusqu'à 2500 € maximum par personne.

Assistance rapatriement

- Rapatriement médical, voir les conditions d'application dans le contrat.
- Avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger jusqu'à 100 000 € / personne avec une franchise de 30€ par personne.
- Prise en charge des frais médicaux à l'étranger jusqu'à 100 000 € / personne avec une franchise de 30€ par personne.
- Retour anticipé (jusqu'à 4 personnes), voir les détails d'application dans les conditions générales.

Départ impossible

- Voir les détails dans les conditions générales.

Rupture de correspondance supérieure à 4h – vol aller

- Vous ratez votre correspondance sur votre vol aller, le budget alloué pour les frais engagés (nuit d'hôtel, transfert, frais de restauration) est de 75 € par personne.

Retard de vol toutes causes supérieur à 3h

- Retard d'avion de plus de 3h : indemnisation de maximum 70€ par personne (moyen-courrier) et 150 € par personne (long courrier).

Responsabilité Civile Vie privée à l'Etranger

- Voir les détails dans les conditions générales.

Interruption Totale / Partielle de séjour

- Remboursement des prestations temporaires non utilisées, dans la limite de 100€ par jour (maximum 3 jours).
- Remboursement des frais de séjour non effectué en cas de retour anticipé, de rapatriement. Voir les détails dans les conditions générales.
- Voyage de remplacement en cas de rapatriement médical. Plafond aux frais réels, sous forme d'avoir valable 18 mois, sur un prochain voyage.

Individuelle Accident

- Capital en cas de décès 10 000 € / personne.
- Capital en cas d'invalidité permanente jusqu'à 10 000 € / personne avec une franchise de 10% du taux d'invalidité.
- Cumul par événement jusqu'à 500 000 € / événement.

Téléchargez le contrat d'assurance Assurinco : [contrat n°8541](#)

[Téléchargez le DIP \(Document d'information produit\)](#)

FORMULE 2 : ASSURANCE MULTIRISQUE CONFORT (INCLUANT FORMULES 1) ET NOUVELLES GARANTIES SPÉCIALES EPIDÉMIES**

	Par personne	Par famille/tribu*	Par bébé
FRANCE	46€	142€	32€
MOYEN COURRIER	79€	237€	32€
LONG COURRIER	129€	399€	32€

Annulation

- Maladie, accident, décès – aucune franchise
- Annulation pour tout autre motif garanti -aucune franchise
- Annulation pour COVID - franchise 75 € par personne
- Annulation toutes causes
- Frais de modification ou de report
Plafonds aux frais réels (à l'exclusion des pourboires, des taxes aéroport non remboursées par la compagnie, des visas, ainsi que de la prime d'assurance).

Départ / retour impossibles

- Voir les détails dans les conditions générales

Rupture de correspondance supérieure à 4h – vol aller

- Vous ratez votre correspondance sur votre vol aller, le budget alloué pour les frais engagés (nuit d'hôtel, transfert, frais de restauration) est de 75 € par personne.

Retard de vol toutes causes supérieur à 3h

- Retard d'avion de plus de 3h : indemnisation de maximum 70€ par personne (moyen-courrier) et 150 € par personne (long courrier)
- Responsabilité Civile Vie privée à l'Étranger.
Voir les détails dans les conditions générales.

Interruption Totale / Partielle de séjour

- Remboursement des prestations temporaires non utilisées, dans la limite de 100€ par jour (maximum 3 jours).

Vous serez couverts en cas d'épidémie (COVID...) :

- Si vous tombez malade avant le départ.
- Si vous avez un refus d'embarquer suite à une prise de température.
- Si vous êtes malade sur place.
- S'il y a de nouvelles mesures restrictives sur place.

Téléchargez le contrat d'assurance Assurinco : [contrat n°8543](#)

[Téléchargez le DIP \(Document d'information produit\)](#)

FORMULE 3 : ASSURANCE MULTIRISQUE PREMIUM (INCLUANT FORMULES 1 ET 2) ET NOUVELLES GARANTIES SPÉCIALES EPIDÉMIES**

	Par personne	Par famille/tribu*	Par bébé
FRANCE	50€	153€	32€
MOYEN COURRIER	84€	255€	32€
LONG COURRIER	149€	473€	32€

Annulation

- Maladie, accident, décès – aucune franchise
- Annulation pour tout autre motif garanti - aucune franchise
- Annulation pour COVID - franchise 75 € par personne
- Annulation toutes causes
- Frais de modification ou de report
Plafonds aux frais réels (à l'exclusion des pourboires, des taxes aéroport non remboursées par la compagnie, des visas, ainsi que de la prime d'assurance).

Départ / retour impossibles

- Voir les détails dans les conditions générales

Garantie des prix

- Vous pourrez également vous faire rembourser la surcharge carburant, à hauteur de 150€ par personne, dans la limite de 750€ par dossier.
Retrouvez toutes les questions que vous vous posez concernant le remboursement en cliquant [ici](#).
Voir les détails dans les conditions générales

Rupture de correspondance supérieure à 4h – vol aller

- Vous ratez votre correspondance sur votre vol aller, le budget alloué pour les frais engagés (nuit d'hôtel, transfert, frais de restauration) est de 75 € par personne.

Retard de vol toutes causes supérieur à 3h

- Retard d'avion de plus de 3h : indemnisation de maximum 70€ par personne (moyen-courrier) et 150 € par personne (long courrier)
- Responsabilité Civile Vie privée à l'Étranger.
Voir les détails dans les conditions générales.

Interruption Totale / Partielle de séjour

- Remboursement des prestations temporaires non utilisées, dans la limite de 100€ par jour (maximum 3 jours).

Vous serez couverts en cas d'épidémie (COVID...) :

- Si vous tombez malade avant le départ.
- Si vous avez un refus d'embarquer suite à une prise de température.
- Si vous êtes malade sur place.
- S'il y a de nouvelles mesures restrictives sur place.

Téléchargez le contrat d'assurance Assurinco : [contrat n°8545](#)

[Téléchargez le DIP \(Document d'information produit\)](#)

Séjours neige

FORMULE 1 : ASSURANCE MULTIRISQUE CONFORT NEIGE

	Par personne	Par famille/tribu*	Par bébé
FRANCE	55€	175€	32€
MOYEN COURRIER	94€	339€	32€
LONG COURRIER	169€	525€	32€

Annulation

- Maladie, accident, décès – aucune franchise
- Annulation pour tout autre motif garanti -aucune franchise
- Annulation pour COVID -franchise 75 € par personne
- Annulation défaut et excès de neige
- Annulation toutes causes
- Frais de modification ou de report
Plafonds aux frais réels (à l'exclusion des pourboires, des taxes aéroport non remboursées par la compagnie, des visas, ainsi que de la prime d'assurance).

Interruption Totale / Partielle de séjour

- Interruption activité neige
- Remboursement des prestations temporaires non utilisées, dans la limite de 100€ par jour (maximum 3 jours).
- Remboursement des frais de séjour non effectué en cas de retour anticipé, de rapatriement. Voir les détails dans les conditions générales.
- Voyage de remplacement en cas de rapatriement médical.
Plafond aux frais réels, sous forme d'avoir valable 18 mois, sur un prochain voyage.

Assistance rapatriement

- Rapatriement médical, voir les conditions d'application dans le contrat.
- Retour anticipé (jusqu'à 4 personnes), voir les détails d'application dans les conditions générales.

Garanties supplémentaires

- Vol/bris de matériel de ski
- Perte/vol du forfait
- Remboursement des frais médicaux en France jusqu'à 1000 € par personne.
- Frais de secours et de sauvetage jusqu'à 4 500€ par personne.
- Frais de recherche, secours ou d'évacuation en montagne jusqu'à 7 650€ par personne.

Téléchargez le contrat d'assurance Assurinfo : [contrat n°8547](#)

[Téléchargez le DIP \(Document d'information produit\)](#)

FORMULE 2 : ASSURANCE MULTIRISQUE PREMIUM NEIGE (INCLUANT FORMULE 1)

	Par personne	Par famille/tribu*	Par bébé
FRANCE	59€	186€	32€
MOYEN COURRIER	99€	357€	32€
LONG COURRIER	189€	585€	32€

Annulation

- Maladie, accident, décès – aucune franchise
- Annulation pour tout autre motif garanti - aucune franchise
- Annulation pour COVID - franchise 75 € par personne
- Annulation défaut et excès de neige
- Annulation toutes cause
- Frais de modification ou de report
Plafonds aux frais réels (à l'exclusion des pourboires, des taxes aéroport non remboursées par la compagnie, des visas, ainsi que de la prime d'assurance).

Interruption Totale / Partielle de séjour

- Interruption activité neige
- Remboursement des prestations temporaires non utilisées, dans la limite de 100€ par jour (maximum 3 jours).
- Remboursement des frais de séjour non effectué en cas de retour anticipé, de rapatriement. Voir les détails dans les conditions générales.
- Voyage de remplacement en cas de rapatriement médical.
Plafond aux frais réels, sous forme d'avoir valable 18 mois, sur un prochain voyage.

Assistance rapatriement

- Rapatriement médical, voir les conditions d'application dans le contrat.
- Retour anticipé (jusqu'à 4 personnes), voir les détails d'application dans les conditions générales.

Garanties supplémentaires

- Vol/bris de matériel de ski
- Perte/vol du forfait
- Remboursement des frais médicaux en France jusqu'à 1000 € par personne.
- Frais de secours et de sauvetage jusqu'à 4 500€ par personne.
- Frais de recherche, secours ou d'évacuation en montagne jusqu'à 7 650€ par personne.

Garantie des prix

- Vous pourrez également vous faire rembourser la surcharge carburant, à hauteur de 150€ par personne, dans la limite de 750€ par dossier.
Retrouvez toutes les questions que vous vous posez concernant le remboursement en cliquant [ici](#).
Voir les détails dans les conditions générales

Téléchargez le contrat d'assurance Assurinco : [contrat n°8549](#)

[Téléchargez le DIP \(Document d'information produit\)](#)

Que faire en cas de problème ?

POUR TOUTE INFORMATION AVANT LE DEPART

Avant et pendant votre voyage une ligne dédiée 7j7 et 24h/24 pour répondre à toutes vos questions pratiques (climat, santé, devises, bonnes adresses, etc.)

Depuis la France - Tél. : **01 55 98 57 89**

Depuis l'étranger - Tél.: **+33 (0)1 55 98 57 89**

POUR BENEFICIER DE L'ASSISTANCE PENDANT VOTRE VOYAGE

Dans un premier temps, **contacter IMPERATIVEMENT les secours d'urgence.**

Ensuite, contacter la **Plateau** d'Assistance (24h/24 – 7j/7)

Depuis la France - Tél. : **01 55 98 57 87**

Depuis l'étranger - Tél.: **+33 (0)1 55 98 57 87**

Mail : medical@mutuaide.fr

N° de contrat à rappeler :

Contrat individuel : 7709

Vous devez obtenir notre accord avant d'engager toute dépense y compris les frais médicaux.

POUR OUVRIR UN DOSSIER INDEMNISATION ASSURANCE

(Annulation, Bagages, Interruption de séjour, etc)

Munissez-vous de **votre numéro de dossier TUI.**

Déclarez votre sinistre sur : service-assurance.com ou par mail : mondossiertui@xplorassur.com

Les ouvertures de dossiers indemnisation ne seront pas enregistrées par téléphone.

Du lundi au jeudi de 14h à 18h

et le vendredi de 14h à 17h

Tél : 05 34 45 32 18 – Fax : 05 61 12 23 08

Depuis l'étranger : + 33 (0) 5 34 45 32 18

*Famille / groupe d'amis : à partir de 4 personnes et jusqu'à 9 personnes inscrites sur le même dossier, sans obligation de parenté. Les descriptions qui précèdent résument les garanties qui vous sont proposées et n'ont pas de valeur contractuelle. Les contrats complets vous seront remis lors de la souscription et sont disponibles auprès de votre conseiller voyages. Garanties souscrites par l'intermédiaire d'ASSURINCO. Souscriptions et garanties soumises à conditions.

**Nouvelles garanties Spéciales Épidémies : annulation pour maladie suite à épidémie ou pandémie, refus d'embarquement suite à une prise de température, rapatriement en cas d'épidémie ou de pandémie, frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie y compris en cas d'épidémie ou de pandémie, frais hôteliers suite à une mise en quatorzaine, etc.